

Mardi 06 Janvier 2009
Numéro: 04 An : 2008
Périodicité: Bimestriel

PADER-RESOPP INFOS

Sommaire

Brèves.....	p1
Image du moment.....	p1
Zoom sur.....	p2
Délégation de Tivaouane.....	p3
Délégation de Mbour.....	p4
Délégation de Sédhiou.....	p5
Délégation de Louga.....	p6
Délégation de Ndoum.....	p7
Humour.....	p8

Comité de Rédaction :

Volet Suivi Évaluation

A. Souirji : chargé de programme

A. Diop: chargé de programme adjoint

M. Mbaye: DAF

Conception graphique: Webmaster

Edito

Par Ousmane SARR, informaticien-webmaster

Une célébration chargée d'espoir !!!

Le 12 juin 2008 sera une date à graver dans la mémoire de la population de pointe Sarène et surtout dans celle du PADER et de ses Partenaires du RESOPP.

Et pour cause, de la Casamance à Ndoum, de Louga à Mbour en passant par Tivaouane, de partout donc, toutes les sections villageoises sont venues célébrer avec enthousiasme **la journée de la femme du RESOPP** organisée par le PADER avec comme activités phares : « les échanges d'expérience » et « exposition de produits ».

Le thème de la journée « **Rôles des commissions de dynamique féminine dans la transformation et la commercialisation**

des produits au sein du RESOPP » montre à lui seul toute l'importance, toute l'attention du rôle de la femme rurale dans le dispositif du PADER.

Les différents échanges commerciaux, les partenariats, la visibilité de l'action de la femme par les médias feront peut-être de cette riche expérience une date à fêter tous les ans.

Dans ce numéro spécial, nous vous expliquons aussi la vision de la loi sur les sections villageoises, socles sur lesquels s'appuie le PADER pour un bon devenir des coopératives rurales mises en place.

Pour une première, la fête fut ...belle !!

Bonne lecture à Tous !!!

Brèves

- Août 2008 Restitution sur « diagnostic des systèmes agraires » du PADER dans les zones de Podor et Mbour par deux étudiants français.
- Août-Oct 2008 : Evaluation externe du PADER

L'image du moment



La présidente de l'Association des Femmes Transformatrices de Pointe Sarène expliquant au préfet de Mbour l'activité des femmes de la localité

Zoom



Discours président RESOPP



Discours Michel SARR Chef village Pointe Saréne

Zoom sur « Disposition de la loi sur les sections villageoises »

Introduction

Très tôt, les pouvoirs exécutifs et législatifs au Sénégal ont porté un intérêt particulier au système coopératif en milieu rural. Mais eux-mêmes se sont rendu compte que les membres des coopératives n'avaient aucune initiative sinon qu'une inscription formelle les permettant de bénéficier de l'aide de l'Etat en intrants et équipement agricoles. Les coopératives étaient en réalité gérées par les techniciens des services d'encadrement sinon par certains notables à leur propre avantage. Pour éviter ces dérapages les textes réglementant les coopératives disent bien que la coopérative appartient à ses membres, d'où la mise en place d'organes démocratiquement élus. Ils vont encore plus loin en mettant en place des sections villageoises pour une meilleure participation de tous les membres.

Définition d'une section villageoise

La section est une structure démocratique de participation communautaire regroupant l'ensemble des adhérents résidant dans le ressort géographique d'un village ou d'un groupe de villages. Nul adhérent ne peut être rattaché à plusieurs sections. Le nombre et le ressort territorial des sections sont fixés par les statuts de la coopérative.

Les sections constituent les cellules de base des activités d'éducation et de vulgarisation de la coopérative. En outre, elles sont chargées au sein de la coopérative, d'activités spécifiques dans un certain nombre de secteurs définis par les statuts ou les règlements intérieurs tels que l'octroi de crédits, l'épargne, la gestion des semences, d'économats, de la production et de la commercialisation de nouveaux produits, de programmes d'équipements collectifs, etc.

Quelques dispositions des sections villageoises :

Les membres des organes sont des délégués des sections villageoises

Les points de l'ordre du jour d'une assemblée plénière sont d'abord discutés en assemblée générale des sections villageoises

Les sections régularisent l'accès au crédit des membres (elles ont le droit d'accepter ou de refuser un crédit à un membre

Les sections demeurent les cellules de base pour faciliter la sensibilisation, la vulgarisation.

Composition d'une section villageoise :

La section villageoise est principalement composée des organes suivants :

- l'Assemblée Générale Sectorielle (AGS) ;
- le Comité de Section (CDS).

L'Assemblée Générale Sectorielle (AGS) est composée de tous les membres de la SV. Elle est l'organe suprême.

Le CDS est composé de trois à neuf membres élus démocratiquement parmi les membres de la SV. Le nombre de membre du CDS doit être impaire. Si le nombre de membres du CDS est supérieur ou égal à cinq, il peut être envisagé la mise en place d'un bureau de section composé d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier. Si le CDS est composé de trois membres, il se réduit au bureau. Au cas où se pose un problème de secrétariat dû à l'analphabétisme des membres, il peut être prévu la cooptation d'une ressource externe. Pour mieux faire fonctionner la SV, il est possible d'envisager la mise en place de commissions, de points focaux, d'animateurs, de responsables de volet, etc.

Délégation de Tivaouane



Préparation d'atelier par la délégation de Sédhiou



Expérience de réussite partagée avec les autres femmes des autres zones d'intervention lors de la journée :

les femmes bénéficient au niveau des coopératives rurales et des antennes de la COOPEC/ RESOPP des crédits pour la réalisation de leurs activités (commerce et transformation ect....)

les groupements féminins au niveau des Sections Villageoises (SV) ont obtenu des subventions et des crédits à travers les projets spéciaux comme : caisses villageoises et moulin à mil

Elles ont suivies des formations multiples :

- bonne gouvernance
- leadership
- gestion des caisses villageoise
- germe

La présence des coopératives a facilité l'accès aux femmes à des semences de qualité (grandes cultures et maraîchage), équipements, engrais, produits phyto etc.

Possibilité de commercialiser les produits issus des grandes cultures. Et ces produits seront vendus à des prix plus intéressants et une ristourne sera versée au membre.

Difficultés rencontrées

- Enclavement de certaines zones
- Manque d'infrastructures pour le stockage des fruits et légumes
- Manque d'organisation des CDF au sein de l'UCAPP
- Insuffisance et manque de suivi dans la gestion des caisses villageoise
- Certaines caisses villageoises ne fonctionnent pas

Les solutions envisagées

- Création du CDF au sein de l'UCAPP(union des 3 coopératives de la zone)
- Informer, sensibiliser pour une organisation des CDF au sein de l'UCAPP
- Faire bénéficier les femmes d'une formation en transformation des fruits et légumes
- Inciter la population pour la création de marché local (louma)
- Mise en place d'un comité d'approvisionnement et de commercialisation
- Construire des magasins de stockage en fruits et légumes
- Mise en place d'un comité d'approvisionnement et de commercialisation
- Demander appui au RESOPP pour le transport des produits pour faciliter l'échange.



Les vieux du village de Pointe Saréne venus assister à la fête en assurant pour quelque temps l'animation

Délégation de mbour

Nouvelles



Imam du village bénissant la journée



Expérience de réussite partagée avec les autres femmes des autres zones d'intervention lors de la journée :

- mise en place d'une fédération des femmes ;
- appropriation du programme par les femmes ;
- repositionnement des femmes dans les instances de décisions des organes ;
- crédits revolving à partir des projets spéciaux ;
- création de marché à Sindia ;
- cotisation périodique des membres des CDF ;
- ouverture de compte d'épargne des CDF ;
- amélioration des conditions de vie de la famille (prise en charge scolaire, construction en dur ; équipement ; constitution de capitaux, ameublement, etc. ... ;
- début d'autonomie financière
- femmes auxiliaires d'élevage ;
- etc....

Difficultés rencontrées

- La fédération étant sans moyens, aucune visite n'a pu être réalisée en dehors de la zone ;
- non respect de la périodicité des réunions
- difficultés de réunir les femmes au niveau des CDF et SV ;
- insuffisance de finances pour les crédits spéciaux ;
- absence de formations pour les femmes ;
- CDF de Sindia pas encore fédérés ;
- Non respect de la périodicité des cotisations ;
- Etc.

Les solutions envisagées

- redynamiser la fédération en faisant fédérer les CDF de Sindia ;
- prendre en charge par le PADER ou RESOPP des rencontres de la fédération des CDF ;
- appui du PADER à trouver des partenaires pour la commercialisation des produits ;
- inciter les femmes à assister aux réunions ;
- former les femmes en animation et en techniques d'administration et de gestion ;
- former les femmes en technique de conservation, de transformation, etc....
- faciliter les rapports inter CDF ;
- mettre en place d'unités modernes de transformation d'emballage et d'étiquetage ;
- construire un centre d'enseignement technique féminin ;
- relancer le financement des crédits spéciaux femmes ;
- organiser des visites inter zone ;
- organiser des foires RESOPP profitant aux hommes, aux femmes et jeunes ;
- étudier la possibilité de créer un marché hebdomadaire (louma)



Table officielle : Chef village , Préfet, Président RESOPP, Conseiller en organisation du RESOPP

Délégation de Sédhiou



Expérience de réussite partagée avec les autres femmes des autres zones d'intervention lors de la journée :

- Mise en place des coopératives rurales
- Appui de la coopérative pour la production, la transformation et la commercialisation de l'huile de palme
- Appui pour la production, la transformation et la commercialisation de produits maraîchers tels que la tomate
- Production abondante de fruits et légumes dans la zone
- Bonne dynamisme des femmes de la zone (travail champêtre, activités commerciales etc. ...)

Difficultés rencontrées

- Enclavement des zones
- Difficultés d'écoulement des produits (Produits mûrissent et arrivent au même moment et inondent le marché)
- Problème de stockage, de conservation, manque de formation en transformation - manque d'organisation et de concertation –surproduction
-

Les solutions envisagées

- Machine à extraction d'huile de palme
- Possibilité de partenariat d'échange avec les autres coopératives membres du RESOPP
- Sensibiliser les femmes à adhérer massivement et à payer les crédits à temps
- Formation en technique de conservation et de transformation
- Doter les femmes de matériel de transformation
- Organiser et sensibiliser les villages à travers les sections villageoises sur l'intérêt de la coopérative rurale présente dans les communautés rurales
- Formation en maraîchage et en technique de compostage



Moment de communion entre les délégations de Louga et celle de Sédhiou



Pas de danse de la présidente de l'AFET (Association des Femmes Transformatrices de Pointe Saréne

Délégation de Louga



Expérience de réussite partagée avec les autres femmes des autres zones d'intervention lors de la journée :

La transformation de l'huile et Savons de Neems

- La transformation de l'huile et Savons de Neems est une activité très développée dans la communauté Rurale de Kelle Guéye plus particulièrement dans les villages de Dara Diakhour, Ndeungour Ndiaye et Keur Ballo. Beaucoup de femmes s'adonnent à la transformation des graines de Neems en huile et savons pour subvenir à leurs besoins. Elles utilisent les matériels rudimentaires comme les mortiers pour décortiquer les graines, les presses huile pour obtenir de l'huile. Une fois l'huile cueillie, elles l'utilisent pour en faire du savon.

L'Aviculture

- Le PADER pour mieux étendre sa stratégie d'améliorer la situation socio économique des femmes et des jeunes, a initié des poulaillers améliorés aux profit des femmes. Son objectif étant de lutter contre la pauvreté, mais surtout d'améliorer la situation socio économique des femmes et de la population de cette zone. Des poulaillers améliorés ont été testées avec des femmes dans les villages de Ndeungour, Dara Diakhour et Keur Ballo dans la communauté rurale de Kelle Guéye.
- Avec l'appui technique du Conseiller en élevage du PADER, les femmes détentrices de ces poulaillers ont eu individuellement à capitaliser une certaine expérience liée surtout à l'exploitation des poules pondeuses, à la gestion financière. Après une année d'exploitation (vente des œufs), elles renouvelent la bande de poules pondeuses. Le problème majeur des femmes c'est l'achat d'aliment de poules pondeuses car elles sont obligées d'aller jusqu'à Louga (14 km) pour s'approvisionner en aliment.

Difficultés rencontrées

- Difficultés d'accès à la terre
- Difficulté d'accès à l'eau pour s'adonner au maraîchage dans la zone des Niayes
- Manque de pistes de production pour l'écoulement des produits agricoles
- Manque d'unité de transformation et de conservation des produits
- Manque d'équipements de couture et teinture
- Manque de formation en teinture, couture et arts culinaires
- Manque de d'équipements, de formation et matériels pour la transformation de huile et savons de Neems

Les solutions envisagées

- Mettre en place une unité de transformation et de conservation des produits agricoles
- Appuyer les femmes dans la mise en places des points de vente pour vendre et exposer leurs produits
- Appuyer les femmes à l'acquisition des équipements et matériels de couture et teinture
- renforcer les capacités des femmes dans le domaine de teinture, couture et arts culinaires
- Appuyer l'information, la vulgarisation et la promotion des produits de Neems
- Renforcer les capacités des femmes sur les nouvelles techniques de transformation de huile et Savons de Neems
- Faciliter l'acquisition de l'aliment des pondeuses



Membres du projet APIL de Foundiougne venus s'inspirer de l'organisation de la journée

Délégation de Ndioum



Expérience de réussite partagée avec les autres femmes des autres zones d'intervention lors de la journée :

La transformation de riz:

- Le riz paddy est produit ou acheté sur le marché puis décortiqué .Après cette opération, le triage se fait à la main à l'aide d'un instrument qui s'appelle le « tamis ».Le tamis permet de séparer le riz par niveau le riz entier et le riz brisé. Le son de riz est très prisé en une certaine période de l'année. Elle constitue le résidu de la matière première.
- La transformation de céréales locales (riz)
- Le karaw, le couscous, et la Thiacy sont des produits finis fait par les femmes avec une expertise avérée. Elles travaillent à la main avec des outils rudimentaires mais avec toute la finesse qu'il faut.
- Cette année des femmes présidentes ou membres de certaines CDF de la CORAD (Donaye, Guia, Diatar) se sont présentées au niveau national au grand prix du chef de l'état et elles se sont classées dixième avec une récompense d'un million de francs CFA sur la transformation des céréales locales. Pour dire que le processus est amorcé, bien que beaucoup de choses restent à faire.
- Certaines femmes transforment le lait (beurre), des fruits (mangues) et de la patate douce avec des moyens rudimentaires s'ajoutent les problèmes d'emballage et de labellisation. La problématique de la conservation constitue la plus grande préoccupation pour les femmes du diéri.

Commercialisation

- Les activités sont diversifiées. Pour les activités de transformation, elles sont effectuées avec expertise même si les conditions sont peu favorables. Les produits sont de qualité et sont abondant en une période de l'année mais les problèmes de l'emballage, de labellisation et de modernisation rendent difficiles la commercialisation.

Difficultés rencontrées

- Il y a d'abord un manque de formation des femmes ;
- Insuffisance dans l'appui à l'entrepreneuriat féminin ;
- Manque d'équipement et d'appui à l'investissement en faveur des femmes ;
- Absence de micro projets pour les femmes entrepreneurs pour qu'elles servent d'exemple ;

Les solutions envisagées

- Renforcement des capacités des organisations féminines en gestion ;
- Dotation d'équipements en unités de transformation et appui à l'entrepreneuriat féminin ;
- Mise en place d'un cadre d'échange entre les femmes du RESOPP pour renforcer la commercialisation et la production dans les coopératives.
- Mettre en place des micro entreprises pour la professionnalisation de la femme (femme et production de semences de riz, femme et transformation de riz)



Mobilisation exceptionnelle de toutes les zones d'action du PADER pour faire de cette journée une réussite

Humour

Humour

LA ZAKAAT

Egnap Sambou est une diola née de parents païens. Un jour elle décide d'aller voir le marabout du village pour se convertir à l'Islam.

Celui-ci, après lui avoir décliné les cinq piliers dont entre autre, la Zakaat (Solidarité envers les démunis), la rebaptisa **Fatimata Sambou**

Arriva la moisson du riz et le marabout dans son sermon demanda à tous les musulmans de s'acquitter de cette obligation en donnant le dixième de leur récolte aux ayants droits.

Cette année là, la récolte fut particulièrement bonne et Fatimata décida de s'exécuter en mettant de côté un panier de riz sur dix.

Ses parents païens lui posèrent la question de savoir :

- **Quelle est la destination de cette quantité importante de riz que vous avez mis de côté**

Fatimata répondit avec une voix pleine de chagrin

- **C'est le marabout qui à bien dit que je dois donner le dixième de ma récolte aux nécessiteux**

Ces derniers s'écrièrent

- **Tout ce riz à distribuer à des fainéants qui restaient à l'ombre pendant que tu étais au soleil.**

Après quelques moments d'hésitation, Fatima dit à sa fille :

- **Restes au champ jusqu'au crépuscule et donnes ce riz au premier passant voilé avec du linge peint à l'indigo**

Fatimata attendait avec impatience le crépuscule pour enfiler du linge peint à l'indigo retourner au champ

Je vous laisse deviner la suite..

BAAY Ngagne



Champ de riz à Sédhiou

Le PADER-RESOPP c'est . . .

Les équipes du PADER :

- ▶ 5 CLAT (Cellules Locales d'Appui Technique) dans chaque zone d'action : Podor, Louga, Tivaouane, Mbour, Sédhiou
- ▶ 1 CCAT (Cellule Centrale d'Appui Technique) basée à Thiès

Le RESOPP (Réseau des Organisations Paysannes et Pastorales du Sénégal):

- ▶ siège et **Cellule d'Appui Technique** du RESOPP basés à Thiès
- ▶ 7 coopératives agricoles et une union de coopératives : la **CORAD** (CR Ndioum, Dépt Podor), la **COOPAKEL** (CR Kelle Gueye, Dépt Louga), la **COOPAM** (CR Malicounda, Dépt Mbour), la **COOPAD** (CR de Diende, Dépt Sédhiou), la **COOPAGRIM** (CR Mont Rolland, Dépt Tivaouane), la **COOPAGRIK** (CR Notto Gouye Diama, Dépt Tivaouane), la **COOPAGRIP** (CR Notto Gouye Diama, Dépt Tivaouane), l'**UCAPP** (Union des coopératives agricoles de Pambal) qui regroupe COOPAGRIM, COOPAGRIK et COOPAGRIP

La **COOPEC-RESOPP** (Coopérative d'Epargne et de Crédit du RESOPP), instrument financier du RESOPP :

- ▶ une **Agence Nationale** et la **Direction** à Thiès
- ▶ 5 agences locales en parallèle du réseau des coopératives : **Podor** (avec CORAD), **Louga** (avec COOPAKEL), **Mbour** (avec COOPAM), **Sédhiou** (avec COOPAD) **Pambal** (avec UCAPP)

Partenaires financiers:

Coopération autrichienne et Fonds Belge de Survie



ONG d'exécution :

EWA et ADG

